

voyage. Il prit un baril au milieu duquel il mit un morceau de bois, qui le divisait en deux parties ; dans l'une il mit la sainte Relique et dans l'autre sa boisson. Lorsque le saint *Suair* fut sauvé des flammes pour la seconde fois, par les mains des religieux de Cadouin, le prêtre périgourdin, qui l'avait porté de l'Orient, vint au monastère le redemander, mais sans pouvoir l'obtenir. Les moines disaient qu'il leur appartenait pour l'avoir conservé au péril de leur vie. Il voulut rester avec eux, et il fut enterré sous le pavé de la chapelle de Sainte-Madeleine, non loin du *Suair* qu'il avait tant chéri. On le regarda après sa mort comme un saint, et les pèlerins (les Espagnols surtout) raclaient son tombeau et en emportaient des parcelles.

IV

FAVEURS OBTENUES.

PROVIDENCE, R. I.—Amour et reconnaissance à N. D. du T. S. Rosaire pour plusieurs grandes faveurs obtenues par sa puissante intercession.—UNE ABONNÉE.

SAINT-GRÉGOIRE.—Reconnaissance au petit Jésus de la Crèche et à sa sainte Mère ! Un petit enfant de 3 ans qui ne marchait pas, a marché à merveille.—Une personne qui éprouvait une grande douleur à l'épaule, y a appliqué une Relique du Lieu de la Sainte Crèche : le mal a disparu instantanément !

MONT CARMEL.—Après cinq ans de longues souffrances, je me suis décidée à faire le Pèlerinage du